

Le 3 mars 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MON ESPACE SANTE : 50 MILLIONS DE DOCUMENTS ECHANGÉS EN 2025, LE GRAND EST ACCÉLÈRE LES USAGES



Quatre ans après son lancement national, « Mon espace santé » s'inscrit durablement dans le quotidien de la santé des habitants et des professionnels du Grand Est. À l'occasion de cet anniversaire, l'Agence Régionale de Santé Grand Est, l'Assurance Maladie Grand Est et le Groupement Régional d'Appui à la e-Santé (GRADEs) Pulsy dressent un bilan du déploiement régional et mettent en lumière une dynamique d'appropriation continue, au service des parcours de soins et de la coordination entre acteurs.

Mon espace santé : Le service public pour gérer sa santé en donnant la main à chaque citoyen sur sa santé.

- **Au quotidien**, recevoir, stocker et partager ses documents de santé (ordonnances, résultats d'analyses, etc.).
- **En consultation**, partager ses antécédents médicaux avec son professionnel de santé en toute sécurité
- **Pour vos enfants**, activer Mon espace santé pour suivre leur santé.

« Mon espace santé » : un carnet de santé numérique, levier de prévention

Après avoir posé les bases d'un coffre-fort numérique de données de santé sécurisé, simple d'usage et largement alimenté, le service « Mon espace santé » s'inscrit désormais dans une nouvelle dynamique : utiliser ces données comme levier de prévention personnalisée pour ses usagers et faciliter la coordination des soins en simplifiant leur accès pour les professionnels de santé.

Une appropriation croissante par les habitants du Grand Est

Dans la région Grand Est, « Mon espace santé » s'impose progressivement comme un point d'entrée numérique de référence pour la gestion des informations de santé.

Plus de 30 % des habitants ont activé leur espace, soit près d'un habitant sur trois, avec une progression de plus de 8% en un an.

Les usages confirment cette dynamique :

- **Chaque habitant reçoit en moyenne environ 9 documents de santé par an dans « Mon espace santé ».** Le Grand Est est la région qui met à disposition le plus de documents dans « Mon espace santé » par habitant ;
- En 2025, **plus de 50 millions de documents ont été déposés** par les professionnels de santé de ville et les établissements de santé du territoire, soit une hausse de près de 70% par rapport à 2024 ;
- Près de 9 dossiers médicaux partagés sur 10 contiennent au moins un document de santé.

Ces chiffres traduisent une appropriation progressive par les usagers d'un outil simple, accessible et sécurisé.

Des professionnels de santé et des établissements fortement engagés sur le territoire

La dynamique régionale repose sur l'engagement des professionnels de santé et des établissements du territoire :

- **Plus de 9 400 professionnels et structures ont alimenté « Mon espace santé »** en 2025 dans le Grand Est ;
- **Plus de 6 200 professionnels libéraux l'ont consulté**, avec une progression particulièrement marquée chez les infirmiers libéraux ;
- Près d'un tiers des établissements de santé le consultent pour les admissions et lors des consultations.

Ce développement est accompagné en proximité par les agents de l'ARS Grand Est, de l'Assurance Maladie et de Pulsy et **un réseau de plus de 300 ambassadeurs « Mon espace santé »** et 11 structures ambassadrices, ce qui a permis de sensibiliser plus de 65 000 personnes en 2025.

Grâce à la mobilisation de ce réseau, des citoyens éloignés du numérique ont notamment bénéficié de stands et d'ateliers dédiés à l'utilisation de « Mon espace santé ». Cette mobilisation a été encouragée et soutenue par une animation régionale combinant temps de formation, mise à disposition d'outils et accompagnement. Les Maisons France Santé constituent également des relais de proximité essentiels pour accompagner et orienter les citoyens qui en ont le plus besoin vers l'activation et l'usage de « Mon espace santé », en particulier les publics les plus éloignés du numérique et du système de soins. Elles sont identifiables grâce au label « France Services » affiché à l'entrée des structures et peuvent être localisées facilement via l'annuaire en ligne sur le site service-public.fr ou en mairie.

Un levier pour les parcours de soins et la coordination ville-hôpital

En 2025, le Grand Est a engagé des travaux ciblés sur des parcours prioritaires afin d'ancrer « Mon espace santé » dans les pratiques professionnelles. Le parcours Périnatalité illustre cette dynamique, en guidant la future mère dans ses démarches tout au long de la grossesse et lors de la période post-natale. « Mon espace santé » facilite la coordination entre les professionnels de ville et la maternité et l'accès des futures mères à l'ensemble des documents de santé utiles.

Les ambitions 2026 pour Mon espace santé

En 2026, les évolutions engagées vont permettre de :

- Renforcer l'intégration de « Mon espace santé » dans les logiciels des professionnels ;

- Développer les usages autour du partage fluide et sécurisé des données ;
- Consolider la place de « Mon espace santé » comme réflexe numérique au service des patients et des équipes de soins.

Contacts presse : Ars-grandest-presse@ars.sante.fr